GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à peuplier
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — — et/ou rouge (s'il occupant plus de 75% de la portée réseau)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation)
— — — — — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze hybride)
— — (plantation de mélèze sibérien)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	FI Pg	FI Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	FI Pb	FI Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	FI Pr	FI Pr (R)
— — — — — avec mélèze	FI L	FI L (R)
— — — — — avec peuplier	FI E	FI E (R)
— — — — — avec épinette	FI S	FI S (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — avec mélèze	BB L	BB L (R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— — — — avec peuplier	BB E	BB E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette	BB S	BB S (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	FI Pb	FI Pb (R)
— — — — avec pin rouge	FI Pr	FI Pr (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec mélèze	Pe L	Pe L (R)
Pinède à pin rouge	Pr Pr	Pr Pr (R)
Épinière réseineuse	Ep R	Ep R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)
— — — sur station humide	M Ft h	M Ft h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à tremble (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Peuplerie sèche
Érablière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Peuplerie d'érable à sucre
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à peuplier hybride
— — à tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jutique

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par parcelles
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis + coupe
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-ans)	0-20 ans	70-30 (cm)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	90-30 "	30-90 "
50 "	41-60 "	110-30 "	30-90 "
70 "	61-80 "	90-50 "	50-90 "
90 "	81-100 "	110-50 "	50-90 "
120 "	101 et plus	110-70 "	70-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jri (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges certaines de 90 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m 1	17m 2	12m 3	7m 4	4m 5	1m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vacant
Moyenne	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T
Inaccessible	Sommet de pente	T

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 D 1 C 3 sp 5 m C1 — densité, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, type de couvert, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C1 c 60 101 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, classe de hauteur, type de couvert, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARC V. MERCIER & ASS. / SIGNATURE: Marc V. Mercier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1989 / Année de publication: 1990 / Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95
Unité d'aménagement: -1
Unité de sondage:

000 00 09*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 352 00
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 97170
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle *

Région écologique

Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 15/5/89
Déclinaison magnétique: --- ° ouest.
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-I-7	22-I-8	12-L-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	22-I-1	12-L-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-H-15	22-H-16	12-E-13	

22 I/1 N.E.